

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2024

Bafa : pensez à l'aide de la Caf pour devenir animateur

En 2023, près de 50 000 jeunes, soit 7,7% de plus qu'en 2022, ont décroché le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), indispensable pour encadrer des séjours en colos ou en centres de loisirs et vivre, dès 16 ans, une première expérience dans l'animation. Pour leur faciliter l'accès à cette formation, la CAF augmente depuis l'an dernier le montant de son aide financière. Plus d'infos sur Caf.fr



L'aide au Bafa augmentée

Depuis l'été dernier, la CAF a renforcé son coup de pouce financier qui est passé de 91,47€ à 200€ sans condition de ressources. Pour en bénéficier, il faut avoir complété un [formulaire de demande](#) à chacune des 3 étapes de la formation et l'envoyer à la Caf de son lieu de résidence dans les trois mois après la fin du cursus.

La majorité des Caf attribuent par ailleurs une aide supplémentaire. L'information sur l'ensemble de ces aides est disponible sur

caf.fr en indiquant son code postal en page d'accueil.

Enfin, les mairies, CE, conseils départementaux et régionaux peuvent également proposer des aides complémentaires.

Bon à savoir : les jeunes qui ont réalisé une mission de service civique entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2023 peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire de l'Etat de 100€. Plus d'infos sur le site de l'[Agence de services et de paiement](#).

Les atouts pour sa future vie professionnelle

En plus d'être un brevet officiellement reconnu par l'État, le Bafa prépare au monde professionnel en permettant d'encadrer des jeunes, d'accéder à des jobs d'été et d'ouvrir des perspectives vers les métiers de l'animation ou de la petite enfance. Cette expérience donne l'occasion d'acquérir des compétences variées, qui peuvent valoriser son parcours sur son CV et dans Parcoursup.

Pour se renseigner et s'inscrire :

- [BAFA-BAFD \(sur jeunes.gouv.fr\)](#)
- [Une aide de 200€ pour passer le Bafa](#), sur caf.fr
- sur *Vies de famille* : « [Le Bafa, un précieux sésame pour un job saisonnier](#) »

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 Julien PRADINES 06 15 95 78 79
presse@cnaf.fr Suivez notre actualité sur  [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.